



# ***PROJET PEDAGOGIQUE***

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

3 – 13 ans

COUTERON



Mise à jour janvier 2025

# **I- Présentation :**

## **1. Description de la structure :**

L'Accueil de loisirs est un espace chaleureux qui a pour but l'épanouissement de chaque enfant tout en respectant le développement de chacun.

L'Accueil de Loisirs est situé au cœur du hameau de Couteron, à proximité du village de Puyricard sur les hauteurs d'Aix-en-Provence-en-Provence d'où l'on peut apercevoir la Sainte Victoire. Le cadre y est rural avec sa grande bâtisse de 332 m<sup>2</sup> et son long terrain herbé tout en pente. Il est aménagé d'un terrain de sport et de structures de jeu.

Cette espace de vie en pleine nature est l'occasion d'un dépaysement pour les enfants de la ville d'Aix et un retour à certaines valeurs comme le respect de la nature, la notion d'écocitoyenneté et l'apprentissage de l'agronomie.

Ce présent projet pédagogique a été élaboré avec la direction du Centre Socio-Culturel de Puyricard.

Il sera remanié chaque année avec la participation de l'ensemble de l'équipe d'animation. Ce projet est destiné à offrir aux enfants de véritables possibilités d'éducation par le loisir et l'apprentissage ludique.

Il est en accord avec le Projet Educatif de la structure dont les principales finalités sont de répondre aux besoins d'éducation et de loisirs.

## **2. Grande ligne du projet éducatif :**

« Former dès l'enfance l'homme le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible...afin qu'il s'insère dans cette société et que par son action il contribue à la transformer pour qu'elle devienne encore plus juste et plus humaine ».

Ce qui suppose :

- L'épanouissement personnel de chaque enfant,
- L'apprentissage personnel de la responsabilité individuelle,
- L'entraînement à la vie collective et démocratique.

### **• Pour les Accueils collectifs de mineurs.**

- Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de loisirs et de vacances.
- Favoriser le développement de l'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Aider les enfants à développer leur personnalité en devenir.
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées.
- Favoriser le respect de l'autre par la tolérance.
- Permettre à l'enfant et au jeune le développement de ses capacités d'expression, de créativité, d'écoute, de communication, de curiosité et de découverte.
- Permettre à l'enfant et au jeune de faire des choix.
- Favoriser les liens intergénérationnels.

- Favoriser l'ouverture des activités en incitant les passerelles entre les tranches d'âge.
- Accueillir de façon inconditionnelle sur les accueils de loisirs.
- Améliorer la qualité des projets, des actions, des ateliers, des activités...

• **Pour les familles :**

- Favoriser les échanges, les rencontres entre les habitants.
- Favoriser la pratique culturelle.
- Permettre la libre expression de chacun dans le respect des autres et des différences.
- Permettre l'entraide et le lien social entre les habitants, avec une attention particulière aux personnes en difficulté et/ou en situation de handicap.
- Soutenir l'implication et la participation des habitants dans l'élaboration, la réalisation des projets et la gestion associative du Centre.

### 3. **Les enfants accueillis :**

La **Direction Départementale de la Cohésion Sociale** (anciennement nommée Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) est l'instance qui délivre l'agrément permettant l'accueil des enfants à partir de 4 ans.

En complément, le Centre Socio-culturel est en relation avec le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) pour l'agrément de l'accueil des enfants de moins 4 ans. (Visite régulière, renseignements...)

L'Accueil de loisirs possède un agrément allant jusqu'à 100 enfants sur les temps extrascolaires et périscolaires.

<b>Tranche d'âge</b>	<b>Nombre de places</b>
<b>Petits - de 3 à 5ans</b>	32 places
<b>Moyens - de 6 à 9 ans</b>	24 places
<b>Grands - de 10 à 13 ans</b>	24 places

Depuis 2019, en partenariat avec la CAF, nous sommes habilités à accueillir des enfants présentant des troubles de la santé ou en situation de handicap. En fonction des taux d'encadrement, et des types de handicap, le nombre de place peut aller d'une à deux places par journée de fonctionnement.

### 4. **Les jours d'accueil :**

- **Le centre de loisirs de Couteron fonctionne en période extra et Périscolaire.**
  - L'extrascolaire concerne les périodes de petites et grandes vacances
  - Le Périscolaire concerne les mercredis en dehors des vacances scolaires
- L'ALSH est ouvert :
  - Tous les mercredis durant l'année scolaire.

- Toutes les petites vacances
- Le mois de juillet et le mois d'Août
- L'ALSH est fermé :
  - Les jours fériés
  - Les jours scolaires

## 5. *Les modes d'accueil*

La participation à l'ALSH peut se faire de manière suivante :

- En ½ journée avec ou sans repas
- En journée complète, avec pendant les vacances, une sortie par semaine
- En stage thématique d'une semaine tel que : Eveil musical, Equitation, Voile, Multisports ...

A ce titre les inscriptions se réalisent à la demi-heure selon les besoins des familles, aux heures suivantes :

- Horaires variables :
  - Heures d'arrivée : 7h30 / 8h00 / 8h30 / 9h00 / 11h30 / 13h30
  - Heures de départ : 11h30 / 13h30 / 17h00 / 17h30 / 18h00 / 18h30
- Présence obligatoire sur la plage horaire 9h/17h pour les enfants inscrits en journée complète.

## II. **Fonctionnement :**

### 1. *Les moyens humains :*

- **L'équipe pédagogique :** L'ALSH comprend :
  - 1 Coordinateur enfance et jeunesse
  - 1 directrice d'ALSH diplômée BPJEPS option LTP (à temps complet sur la structure).
  - Directeur adjoint (sur les grandes vacances)
  - Des animateurs : Stagiaires BAFA, BAFA, BPJEPS, non diplômé et autres en respectant les quotas imposés par Jeunesse et Sports.

Dans la mesure du possible, cette équipe pédagogique est constituée de

- D'animateur permanents de la structure en contrat CDI ou CDD
- D'animateurs vacataires sur des contrat CEE
- **Le personnel technique et de restauration :**
  - Organisation :
    - ✓ 1 agent de service maîtrisant les normes HACCP
    - ✓ Société de restauration : Cuisine centrale de la ville d'Aix en Provence
  - Missions :
    - ✓ Service des repas (réception, réchauffage et service) selon les normes de sécurité et d'hygiène afférentes à la restauration en collectivité, dans le réfectoire de l'école de Couteron
    - ✓ Nettoyage quotidien des plats, couverts et locaux
    - ✓ Nettoyage quotidien des salles d'activités

- **Notre charte qualité**

- a. En période extrascolaire

**La législation DDCS** exige pour l'encadrement des enfants :

- **1** animateur pour **8** enfants de **moins de 6 ans** et
- **1** animateur pour **12** enfants de **plus de 6 ans**

Ces animateurs doivent être diplômés BAFA ou équivalent à 50% minimum, le reste de l'équipe doit être composée de 30% de stagiaire BAFA ou équivalent, et 20% sans formation.

- b. En période périscolaire (si PEDT)

**La législation DDCS** exige pour l'encadrement des enfants :

- **1** animateur pour **14** enfants de **moins de 6 ans** et
- **1** animateur pour **18** enfants de **plus de 6 ans**

Ces animateurs doivent être diplômés BAFA ou équivalent à 50% minimum, le reste de l'équipe doit être composée de 30% de stagiaire BAFA ou équivalent, et 20% sans formation.

***Les enfants sont répartis en 3 groupes :***

Les Saïmiris : 3/5 ans

Les léopards : 6/7 ans

Les Cobras : 8 /13ans

## ***2. Les moyens matériels :***

- a. **Le bâtiment principal**

- **Au rez de chaussée**

- **Une grande salle voutée de 40 m<sup>2</sup>** : Espace loisirs réservée au groupe des 8-13 ans. Véritable espace de détente avec à disposition un babyfoot, des jeux de sociétés...

Cette salle est utilisé en matinée et soirée entre 7h30 et 8h30 pour l'accueil des enfants

- **Salle Polyvalente de 20 m<sup>2</sup>** qui est dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'inclusion, nous avons alloué cette salle dédiée à l'accueil d'enfants en situation de handicap. Cette initiative s'inscrit dans le développement de notre projet handicap prévu pour 2025, visant à offrir des conditions optimales pour le bien-être et le développement de ces enfants. Afin de garantir la réussite de ce projet, nous avons mis en place un partenariat avec l'Institut des Parons.



Ensemble, nous travaillons à créer un environnement adapté, stimulant et sécurisé, pour offrir à ces enfants des opportunités d'apprentissage et de socialisation dans les meilleures conditions possibles.

- **Un Bureau pour la direction et l'accueil des parents.**
- **Une Cuisine, réserve alimentaire, et local vaisselle :** Véritable lieu d'atelier cuisine. Les enfants y concoctent de multiples recettes salées et sucrées.
- **À l'étage**
  - **Une grande salle de 45m<sup>2</sup> pour les activités du groupe des 3-5 ans**
  - **Une salle polyvalente :** réservée au groupe des plus moyens âgés de 6-7 ans.
  - **Un coin bibliothèque :** Espace convivial et de calme, les enfants peuvent se détendre et s'amuser de façon ludique dans cette espace spécifique avec sa bibliothèque, son coin petits fauteuils et coussins.

## **b. Les extérieurs**

- **Un espace jardinage**
  - **Le Lieu de tri sélectif et de compostage :** Les enfants sont sensibilisés sur la manière de réutiliser intelligemment nos déchets, d'alléger nos poubelles et peuvent faire leur propre compost pour le réutiliser dans du jardinage.
  - **Le potager :** Les enfants peuvent planter les légumes en fonction des saisons dans ce grand coin de terre protégé par une serre. Ces cultures serviront aux ateliers « cuisine ».
  - **Le petit jardin de plantes aromatiques :** Les enfants peuvent faire pousser des plantes aromatiques, apprendre à les reconnaître, à la vue, au goût, au toucher comme à l'odorat. Ils peuvent également s'en servir pour les ateliers cuisine.
  - **Le projet est actuellement en sommeil et sera revu pour l'année 2025**
  - **Mis à disposition d'un local attenant au centre de loisirs :**

La mairie a entrepris la restauration et la réhabilitation d'un local attenant à notre centre, lequel sera destiné à servir d'espace pour potager. Ce local permettra de stocker le matériel nécessaire et de maintenir les cultures dans de bonnes conditions. Cette initiative nous offrira un lieu pratique et adapté pour gérer les activités liées au jardinage et à l'entretien des plantes, contribuant ainsi au bon déroulement de notre projet de potager.
  - **Le terrain de sport et le boulodrome :** lieu d'animations sportives mises en place par des animateurs ou des intervenants extérieurs.
- **La cabane et les bungalows.**

Lieux réservés aux stockages du matériel pédagogique (sport, jardinage...)



### c. Les locaux du groupe Scolaire de Couteron

Dans le cadre du PEDT, la municipalité met à notre disposition divers locaux et espaces :

- **Un dortoir** : Le rythme des plus petits est entièrement respecté grâce à cette salle de l'école maternelle  
L'accueil du matin et du soir est un moment d'échange avec la famille (information autour de l'enfant, retour sur la journée ...)  
Le dortoir est l'occasion d'allonger les enfants pour une sieste, suivant les besoins de l'enfant, ou simplement un moment de tranquillité avec une histoire racontée par les animateurs.
- **La cour et le préau de l'école primaire** : L'accès à ces équipements permet d'organiser des jeux spécifiques en toute sécurité.
- **Un restaurant scolaire** : Les enfants, maternels et primaire se restaurent dans les locaux du restaurant scolaire A la cantine, les plus petits prennent le temps de manger avec un apprentissage vers l'autonomie et de goûter à tout dans le calme.

Cette mise à disposition permet une relation de confiance avec les équipes éducatives du groupe scolaire et ainsi développer des projets entre nos 2 structures.

### 3. Les partenariats

**a. Les Partenaires internes au Centre Socio-Culturel** : Le Centre Socio-Culturel de Puyricard organise de nombreuses activités tout au long de l'année en faisant appel à des professeurs : Danse, Théâtre, Capoeira, Hip-hop, Judo, Poterie, Piano, ...  
Des interventions sous forme de stages à la semaine sont proposées avec ces professeurs qui mettront leur savoir, leur motivation au service de l'accueil de loisirs de Couteron et des enfants.

**b. Les partenaires extérieurs** : De nombreux partenaires extérieurs sont sollicités sur l'ALSH de Puyricard et Couteron.

### 4. La journée type

L'accueil des enfants se fait de deux manières :

- Sur le centre de Couteron
- Aux arrêts de bus prédéfinis par la tournée du Car spécialement mis en place pour les familles d'Aix-en-Provence.

7h30	- Accueil des familles au centre avec deux animateurs minimum et un directeur. Pointage des enfants. Les animateurs présentent aux enfants des activités calmes : jeux de société, lecture. Un animateur se détache pour préparer le matériel pour les activités.
8h00	Départ de la tournée du Car avec deux animateurs minimums.

9h00	- Fin de la tournée du Car. Les enfants sont accueillis au centre. - Fin du temps d'accueil au centre. Les animateurs réunissent les enfants du car et du centre, présentent la journée, présentent les ateliers du jour.
9h15	Départ des groupes sur les lieux d'activités choisis.
11h00	Temps libre sur le centre
11h30	Repas pour tous les groupes Départs et arrivés pour les enfants inscrits en demi-journée avec ou sans repas.
13h00	Temps calme ou sieste. Départs et arrivés des enfants inscrits en demi-journées avec ou sans repas.
14h00 14h45	Fin du temps calme. Départ des groupes sur les activités de l'après-midi. Fin de la sieste pour les petits. Ils débutent leurs activités de l'après-midi.
16h00	Goûter (Tous ensemble ou par groupe).
16h40 16h50 17h00	Rassemblement des enfants du car le soir. Départ de la tournée de Car du soir. Accueil du soir au centre. Arrivée des familles. Le directeur pointe les départs d'enfants (tablette numérique + signature des parents). L'été : Répartition des enfants sur des minis ateliers proposés par les animateurs.
18h00	Fin de la tournée du Car avec deux animateurs qui terminent le circuit au minimum. Le directeur s'assure que tous les enfants aient été récupérés sur Aix.
18h30	Fin de l'accueil au centre avec un animateur et le directeur.

## 5. *Participation des familles :*

### a/ La place des parents

#### ➤ La communication avec les familles

La communication avec les familles est primordiale dans les actions menées par l'accueil de loisirs.

Les parents sont informés des activités mises en place pour leur(s) enfant(s) avant que le premier jour d'accueil de loisirs ne démarre :

- Les sorties à la journée ainsi que les stages proposés pour une période de vacances ou de mercredis sont communiqués dès la **fiche d'inscription**.
- Ensuite **le planning détaillé d'activités** est mis en ligne sur le site du Centre social et un exemplaire papier est mis à disposition à l'accueil du secrétariat.

Sur ce planning on trouve :

- Les activités proposées dans le détail
- Les horaires de départ et d'arrivée pour les sorties et les stages
- La composition de l'équipe d'animateurs qui sera mis en place pour la période.
- Les informations à connaître en amont d'une activité particulière ou d'une sortie.

Ex : emporter sa gourde, sa casquette et sa crème solaire ou apporter des objets de récupération, ...



- Enfin, les matins et soirs d'accueil, toutes les informations importantes de la journée sont à nouveau, communiquées aux parents à l'oral afin de s'assurer que toutes les informations ont bien été reçues et comprises.
- Un groupe WhatsApp a été créé, ce groupe permet de transmettre rapidement et efficacement les informations importantes concernant les activités, événements et mises à jour du centre. Les parents pourront ainsi être informés en temps réel et rester connectés avec l'équipe

➤ **La communication des familles vers l'équipe d'animation**

Le premier moyen de communication des familles envers l'équipe du centre socio-culturel se fait à travers **la fiche de renseignements et sanitaire**.

Elle permet de recueillir à l'écrit les informations les plus importantes sur les enfants que nous allons accueillir (famille recomposée ou non, monoparentale, âge de l'enfant, intolérances ou allergies éventuelles, personnes autorisées à venir chercher l'enfant, ...)

Elle peut se faire ensuite sur rendez-vous avec le directeur si nécessaire (situation particulière, handicap, mis en place d'un PAI, ...)

Elle se fait enfin de manière régulière lors des jours d'accueil chaque matin et chaque soir avec les transmissions aux familles

➤ **La participation des familles lors d'événements**

*Le lien social et la participation active des familles fait partie des grandes lignes de notre projet social. Les familles de l'accueil de loisirs sont invitées à participer et aider au déroulement des festivités et sorties avec les enfants.*

- Lors des manifestations organisées par le Centre socio-Culturel :
  - Le concours de citrouilles le soir d'Halloween sur la place du village
  - Le concours de paniers décorés lors de la Chasse aux œufs de pâques
  - Les ateliers de création de lampions pour les familles lors de la fête de Noël,
  - le défilé en famille lors du carnaval de Puyricard
- Durant les grands événements organisés par la municipalité.
  - Le carnaval d'Aix, avec des ateliers « création de coiffes » ou « apprentissage d'une chorégraphie » qui peuvent être organisés pour la famille en amont de la manifestation.
  - Des visites à l'atelier de création des chars sont organisées sur les week-ends.
  - Enfin nous réunissons les familles avant le début du carnaval pour essayer les costumes, les maquiller et expliquer le déroulement étape par étape.
  - Le jour de la Grande Lessive où les dessins des enfants et adultes sont accrochés toute la journée sur la place du village sur une thématique qui change chaque année.

## **6. La participation financière**

La participation des familles est détaillée dans le règlement intérieur des ACM (Petit Guide)

## **7. La participation financière**

- Une grille tarifaire détaillée est jointe au présent projet pédagogique
- Les repas et goûter sont inclus dans le tarif.

- Réduction de 10% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit.
- Chèques vacances acceptés.

## **8. L'autorisation parentale :**

Lorsque le responsable légal ne peut venir chercher son enfant lui-même il doit impérativement transmettre à la responsable de secteur une autorisation écrite, provisoire ou permanente, donnant pouvoir à un tiers pour récupérer l'enfant.

## **9. Organisation des réunions :**

Pour chaque période de fonctionnement une réunion hebdomadaire est organisée avec toute l'équipe d'encadrement.

Ces réunions ont pour fonction :

- De faire le bilan de la semaine et d'analyser les éventuelles difficultés rencontrées.
- De préparer la semaine suivante et trouver des solutions aux problèmes.
- De communiquer et d'échanger avec les animateurs.

# **III. Les activités**

## **1. Objectifs, Moyens et Méthodes :**

OBJECTIFS	MOYENS	METHODES
<p><b>Accompagner le développement de l'enfant en respectant son identité et ses besoins, tout en l'aidant à devenir un citoyen responsable et éco-citoyen.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe</li> <li>▪ Tenir compte des besoins liés à l'âge de chaque enfant.</li> <li>▪ Respecter les règles de vie en collectivité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En proposant une diversité dans les activités.</li> <li>▪ A travers des activités exploitant des capacités variées.</li> <li>▪ En respectant le rythme de vie de chacun.</li> <li>▪ En donnant l'occasion à l'enfant de pouvoir participer aux différentes tâches de la vie en collectivité (débarrasser les tables, nettoyer le matériel, aider à</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprendre à l'enfant à respecter les locaux et le matériel qu'il utilise.</li> <li>▪ Sensibiliser l'enfant sur l'environnement et son respect.</li> <li>▪ S'appuyer sur la pluralité du groupe pour aborder la tolérance au travers de la connaissance de l'autre et de l'ouverture sur le monde</li> <li>▪ Soutenir l'émergence de comportement solidaires et d'entraides</li> </ul>	<p>servir les plus petits au repas...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par une responsabilisation des plus grands.</li> <li>▪ Par le rangement des jeux, du matériel et des locaux après chaque utilisation.</li> <li>▪ Par le cadre rural qu'est Couteron.</li> <li>▪ A travers les ateliers mis en place dans les espaces concernés (jardinage, compostage et tri, ...)</li> <li>▪ Profiter des temps d'échanges et informels pour entendre chaque enfant dans sa singularité</li> </ul>
<p><b>L'extraordinaire qui fait grandir</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permettre à l'enfant de vivre des instants autres que ceux de son quotidien</li> <li>▪ Soutenir l'enfant dans l'acquisition de ses nouvelles connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Innover dans le choix des activités en proposant des fils rouges ou des thèmes qui suscitent l'imaginaire de l'enfant</li> <li>▪ Veiller à intégrer des temps ludiques dans les activités en intégrant une dimension éducative</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Eveiller la curiosité de l'enfant et son intérêt pour la découverte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Donner envie aux enfants en proposant un panel de possibilités pour qu'il puisse découvrir, interroger et expérimenter ce qu'il l'intéresse.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Accueillir tous les enfants, même ceux en situation de handicap</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permettre à l'enfant d'accéder aux mêmes loisirs et activités que les autres enfants</li> <li>▪ Permettre à l'enfant de s'intégrer dans le groupe et de s'épanouir</li> <li>▪ Assurer un suivi individuel continu, qui tient compte de ses capacités, de son environnement et du contexte familial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En missionnant un animateur spécialisé dans le handicap pour suivre un à deux enfants porteur(s) de handicap</li> <li>▪ En formant l'animateur missionné pour s'occuper des enfants en situation de handicap</li> <li>▪ En organisant une première rencontre avec l'enfant, ses parents, l'animateur et le responsable avant</li> <li>▪ D'accueillir l'enfant pour la première fois</li> <li>▪ En établissant des comptes rendus et échanges réguliers avec l'animateur responsable, et avec les parents</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ en établissant un protocole individualisé rempli et signé par toutes les parties (responsable légal, direction ACM)</li> </ul>
<p><b>Le cadre qui fait repère</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer un accueil sécurisant et sécurisé pour les enfants et leurs parents</li>   <li>▪ Définir des repères spatiaux pour l'enfant, adaptés à chaque tranche d'âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le taux d'encadrement prévu par la législation en comptant 1 animateur pour 8 enfants chez les moins de 6 ans et 1 animateur pour 10 enfants de plus de 6 ans</li>   <li>▪ Aménager tout au long de la journée, différents espaces reconnaissables par l'enfant</li>   <li>▪ Un espace défini pour chaque groupe tout au long de la journée</li>   <li>▪ Un espace détente pour le temps calme ou la sieste</li>   <li>▪ Un espace pour chaque pôle</li> </ul>

		<p>d'activités sur les temps d'accueils</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un espace pour les jeux extérieurs</li> </ul>
--	--	--

## 2. Organisation des activités :

Afin de mettre en pratique nos objectifs éducatifs, nous proposerons un lien ou fil conducteur choisi par les enfants et leur équipe d'encadrement, afin que celui-ci ne rentre pas dans un processus de consommation d'activités.

- **Organisation générale :**

Le matin, les animateurs rappellent aux enfants les activités proposées décrites sur le planning et les détaillent aux enfants.

L'enfant est orienté ensuite avec ses animateurs de son groupe sur le lieu d'activité pour la demi-journée ou la journée.

Chaque salle du centre est aménagée pour faciliter l'accès aux différents groupes d'enfants.

- **Les différents types d'activité :**

Au-delà des activités classiques proposées dans le cadre d'un ALSH (Activités manuelles, sportives, activité autour de l'environnement...), les spécificités du cadre environnemental et des locaux nous permettrons de développer des activités thématiques particulières

- **Nature et environnement :**

- **Le Jardinage :**

- ✓ **Le potager et jardin aux plantes aromatiques :** Nous allons réaménager un espace de terre où les enfants pourront planter avec leurs animateurs, les légumes de saison, ainsi que des plantes aromatiques.

Les enfants pourront

- Apprendre à les reconnaître par l'odeur, le toucher, la forme et le goût
- Utiliser ces légumes et plantes pour les ateliers cuisine.

Possibilité de faire appel à des intervenants (stage sur la semaine)

- ✓ **Le compost et tri sélectif :** La cabane en pierre et l'espace de terre à côté va nous servir à mettre en place des bannettes de tri sélectif et un bac à compost. Cet espace

sera en lien direct avec les ateliers « cuisine » puisque les enfants trieront leurs déchets.

Ce compost servira ensuite au jardinage.

- **Eco citoyenneté** : Développer avec l'équipe d'animation et les partenaires, un programme d'activités destiné à apprendre aux enfants à la notion d'écocitoyenneté.
  - ✓ Faire prendre conscience aux enfants d'appartenir à un **environnement** qui garantit leur existence. Cette thématique sera abordée de manière jumelée avec la notion de « **Citoyen** » qui implique pour l'enfant des droits et des devoirs au sein du territoire dans lequel il évolue et le devoir de ne pas le polluer pour conserver cet environnement sain.
  - ✓ Devenir un enfant écocitoyen parmi un groupe afin d'agir pour l'environnement et le développement durable dans des actions quotidiennes en pensant aux générations futures.
  - ✓ Projet d'une « labellisation » de la structure en centre écohérent, qui permettra un accompagnement individuel par le CPIE (formation, prêt de matériel, interventions et aides directes...) et légitimera notre engagement écocitoyen.
  
- **Le sport** : Organisation de rencontres sportives et grands jeux, sur le terrain de sport et le boulodrome. Multiples échanges avec le centre de Puyricard.
  
- **Bibliothèque et jeux de société** :  
Création d'un Espace convivial et chaleureux pour proposer des activités ou des temps calmes autour de cette thématique.
  
- **Détente et loisirs** : L'ancien réfectoire, est organisé en un « **Espace de détente et loisirs** » pour les plus grands. Spécialement aménagé avec du mobilier et matériel adapté (Babyfoot ...), ce lieu sera à leur disposition au cours des temps libres mais également pendant certains temps d'activités proposés par les animateurs comme des tournois (de babyfoot, de jeux de sociétés, ...)

Le centre de loisirs organisera pendant les vacances d'été des nuitées afin de développer le vivre ensemble chez les enfants.

## IV. Les annexes :

- Annexe 1 : Le petit guide de l'Accueil de loisirs.
- Annexe 2 : Le programme d'activité pour la période concernée.
- Annexe 3 : Les tarifs de l'accueil de loisirs